

Comment identifier les compétences des prochains emplois ?

« Définir les métiers du futur, un enjeu crucial », titre **Le Figaro** qui relate comment l'Etat et les organismes de formation tentent d'identifier les compétences des emplois qui n'existent pas encore. Les deux dernières années de crise ont accru la place du numérique, la transition écologique impacte une myriade de métiers et les ambitions de réindustrialisation redessinent la place accordée à certaines filières stratégiques. Pour répondre à ces enjeux, l'État doit mettre en ordre de marche un appareillage de formation, qu'il doit, avant, identifier. Pour effectuer ce travail de prospection, les Opco sont en première ligne et établissent des projections de 3 à 5 ans pour pouvoir anticiper les actions à mener. Une fois le constat posé, l'opérateur va établir des recommandations et pousser auprès des autorités, le cas échéant, à la création d'une nouvelle certification. Par le biais des Edec, le ministère du Travail accompagne lui aussi les entreprises et les branches aux grandes transitions en facilitant l'apparition ou l'évolution de nouveaux métiers. « On est extrêmement mobilisé sur ce dossier, notamment dans le travail sur les compétences et métiers d'avenir conduit dans le cadre du plan France 2030, pour travailler encore plus en profondeur sur la transformation des métiers », précise la DGEFP. Comme chaque année, France Compétences lancera cet été un appel à contribution, à destination des branches et syndicats professionnels, pour identifier les professions en évolution. « Il faudrait que tout le système gagne en agilité car, aujourd'hui, les compétences sont de plus en plus rapidement obsolètes », constate Thibault Vautier (The Adecco Group). (**Le Figaro, p.24**)